



Etude thermique réglementaire

L'étude thermique ou bilan thermique d'un bâtiment permet de :

- ⊕ Vérifier la **conformité réglementaire au regard de la réglementation thermique en vigueur (RT 2005, RT2012)** ;
- ⊕ **Optimiser les performances énergétiques** d'un projet ;
- ⊕ Valider un projet au regard des **Labels de Performances énergétiques** (Effinergie+, BBC Effinergie renovation, BEPOS,...).

L'INTERET DE L'ETUDE THERMIQUE AVEC NR+

Au-delà de l'analyse du respect de la réglementation en vigueur, l'étude thermique permet de proposer les solutions d'économie d'énergie les plus adaptées sans se départir d'un objectif de coûts maîtrisés.

NR+ s'attache à :

- ⊕ Fournir aux clients l'ensemble des documents réglementaires obligatoires : attestation de prise en compte de la réglementation thermique au dépôt de permis de construire (RT2012), fichier xml, synthèse d'étude thermique... ;
- ⊕ Informer le client des dispositions réglementaires applicables et labels ou autres démarches reconnues portant sur la performance énergétique des bâtiments ;
- ⊕ Assister le client dans sa recherche de solutions techniques ou de choix d'équipements en rapport avec les objectifs de performance retenus ;
- ⊕ Fournir un travail personnalisé, adapté et compatible avec l'ensemble des problématiques spécifiques aux projets ;
- ⊕ Assister le client en phase chantier avec un (ou plusieurs) test de perméabilité à l'air intermédiaires afin de corriger les éventuels défauts de mise en œuvre et d'atteindre l'objectif réglementaire (*mission optionnelle*).

En fonction du type de bâtiments, les dispositions réglementaires applicables sont identifiées et NR+ fournit les prestations nécessaires après transmissions des documents du client (plans côtés, formulaire de renseignements à remplir) :

- ⊕ Les calculs réglementaires avec la vérification de la conformité aux exigences de la réglementation thermique en vigueur :
 - **Pour la RT2005** : les caractéristiques thermiques minimales du bâti, la consommation conventionnelle maximale en énergie primaire (80 à 250 kWh/m²/an fonction des zones climatiques, du combustible,...), le confort d'été.
 - **Pour la RT2012** : l'efficacité énergétique minimale du bâti (besoin bioclimatique), la consommation conventionnelle maximale en énergie primaire (50 kWep/m²/an modulé selon plusieurs critères), le recours à des équipements énergétiques performants, le confort d'été.
- ⊕ Le diagnostic de performance énergétique ;
- ⊕ L'étude de faisabilité en approvisionnement lorsqu'elle est applicable.

NR+ effectue ces calculs à l'aide du logiciel ClimaWin (BBS Blasma) validé et déclaré conforme par le CSTB depuis décembre 2009.

LES DISPOSITIFS REGLEMENTAIRES APPLICABLES

	Bâtiments neufs	Bâtiments existants
LES ETUDES THERMIQUES <i>Objectif : évaluer / réglementer</i>	<i>Construction</i> <ul style="list-style-type: none"> ⊕ RT 2005 depuis le 01/09/06 pour tous ⊕ Études de faisabilité depuis 01/01/08 pour certains bâtiments ⊕ RT 2012 depuis le 28/10/11 pour le secteur tertiaire, public et zone ANRU ⊕ RT 2012 depuis le 01/01/13 pour tous 	<i>Travaux / Vente ou Location</i> <ul style="list-style-type: none"> ⊕ RT Existant depuis le 01/11/07 ⊕ Etudes de faisabilité depuis 09/08 pour certains bâtiments
LE DPE <i>Objectif : sensibiliser</i>	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ DPE construction depuis le 01/07/07 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ DPE vente depuis le 01/11/06 ⊕ DPE location depuis le 01/07/07 ⊕ DPE pour les ERP depuis le 01/01/08

Nous contacter : Tél : 04.68.25.72.80 - Mob : 06.83.72.62.62
 contact@nrplus.fr - www.nrplus.fr